



Les membres de la 60^e promotion de génie sont convoqués à une Assemblée Générale qui aura lieu le **lundi 9 avril 2017 à 11h30, au local C1-5006 de la faculté de génie.**

ORDRE DU JOUR :

- 1/1.1 Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
Roberta-Noémie Bonin, présidente de la 60^e promotion, ouvre la réunion à 11h47.
- 1/1.2 Nomination du président d'assemblée et du secrétaire d'assemblée
Roberta-Noémie Bonin propose de nommer Annie Marier et Simon Milhomme respectivement comme présidente d'assemblée et secrétaire d'assemblée. Appuyé par Philippe Pereira-Bourque.
- 1/1.3 Adoption de l'ordre du jour
Roberta-Noémie Bonin propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Appuyé par Jérémy Roussel-Francoeur.
- 1/1.4 Présentation des directeurs/directrices
- 4.1 Bal/Voyage
- Gabriel Fillion-Dionne présente les avancements du comité. Ils sont allés visiter le Château Bromont et la préparation des journées est entamée. L'alcool sera fourni les deux jours. Il y aura possibilité de changer l'occupation des chambres pour être à 4 la première soirée et 2 la deuxième. La faculté a été avertie des dates (19 au 21 décembre) pour éviter que des examens soient placés pendant ces dates.
- Description des journées :
- Le 19
- Arrivée entre 16h et 17h
 - Pool party avec accès au jacuzzi
 - Petit bistro avec bar
 - Bière et fort fournis
 - Souper et nourriture pendant la soirée



Le 20

- Déjeuner
- Accès aux activités du Château (rabais ski, traineau à chien...)
- Accès au Amerispa
- Banquet en soirée

Gabriel Fillion-Dionne présente les avancements. Il y a environ 80 personnes intéressées. Le lieu choisi est un tout inclus 4 étoiles. Suite au sondage, les activités à proximité de l'hôtel ont été priorisées dans le choix.

4.2 Souvenir

Judith Crépeault-Fortin présente les avancements du comité. Les photos des membres en session devraient normalement tous avoir été prises. La couverture de l'album a été finalisée mais sera gardée secrète pour l'instant et le contrat pour l'album a été signé au début de la session. Sinon les murailles sont encore en *brainstorm*.

**Pierre-Étienne Dumais propose que la directrice souvenir dévoile la couverture de l'album à l'assemblée.
Appuyé par Oumaima Boumlik.**

Demande de vote

2 pour

17 contre

7 abstention

Battu à majorité

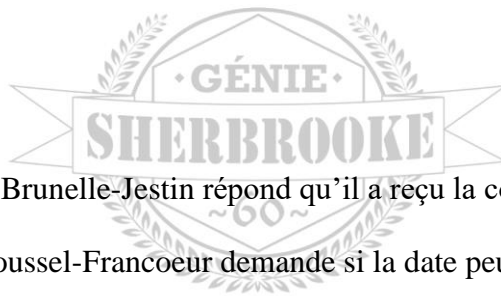
4.3 5@8

Philippe Vallières et Jérémy Roussel-Francoeur présentent les activités du comité. La session s'est bien passée, il reste encore 2 5@8. Les deux 5@11 ont eu lieu. Le déroulement du 2^e étant à condition que le premier se passe bien. Les bonnes relations avec les différentes instances de l'Université ont été conservées. Il y a eu quelques débordements dans les dernières semaines, ça paraît que les gens ont hâte d'aller dehors. Un des changements majeurs de la session est le fournisseur de bière. La transition s'est bien faite et les services reçus par Labatt sont bien appréciés.

4.4 Jonc et casino

Sébastien Brunelle-Jestin présente les avancements du comité. Il a reçu la confirmation de la réservation de la salle pour la remise de jonc et les mesures de jonc ont été entamées. Le fournisseur pour la soirée Casino a été contacté.

Jérémy Roussel-Francoeur demande qu'est-ce qu'il veut dire par confirmer la salle ?



Sébastien Brunelle-Jestin répond qu'il a reçu la confirmation de la réservation.

Jérémy Roussel-Francoeur demande si la date peut donc être annoncé ?

Sébastien Brunelle-Jestin approuve l'idée et dit qu'il va faire un post pour l'annoncer.

William Grand-Maison suggère d'envoyer l'annonce par courriel, au lieu de juste un post

Roberta-Noémie Bonin précise que la date est le 24 novembre.

William Grand-Maison demande si c'est la remise ou le casino le 24 novembre ?

Roberta-Noémie Bonin répond que les deux sont la même journée.

4.5 Affaires sociales

Léo Caussan présente le bilan des activités sociales. Il y a eu quelques problèmes avec l'objet promotionnel, mais il devrait arriver entre le 25 et le 30 avril 2018.

Pierre-Étienne Dumais demande pourquoi certains des paiements Interac ont été annulés parce qu'ils n'ont jamais été encaissés ?

Léo Caussan répond que les paiements étaient dirigés vers la trésorière et que vu les problèmes avec les finances au courant de la session ils n'ont pas été encaissés et un autre paiement devra être fait à la réception.

Pierre-Étienne Dumais demande si certains paiements ont été acceptés ?

Roberta-Noémie Bonin dit que ces questions vont être répondues à un point subséquent.

Léo Caussan mentionne qu'il ne sait pas la réponse.

Pierre-Étienne Dumais demande pourquoi il y a eu un nouveau courriel pour augmenter le prix des chandails pour avoir l'option initiale ?

Leo Caussan explique qu'initialement les soumissions étaient avec la COOP, mais que celles-ci n'incluaient pas l'impression finalement. Ils ont donc changé de fournisseur pour pouvoir avoir une impression à un prix moindre. Par contre, pour avoir l'impression au même prix, la taille devait être réduite. Il y avait aussi la possibilité d'augmenter le coût pour avoir la taille d'impression initiale. Ultiment, quelqu'un pouvait annuler la commande.



Pierre-Étienne Dumais mentionne que les publications tout au long de la session avaient beaucoup de fautes de Français, et que ça faisait passer la promotion pour une bande d'illettrés.

1/1.5 Présentation de la trésorerie

Roberta-Noémie Bonin fait la présentation du budget. Elle précise que les chiffres de la colonne « réels » sont ceux de la session en cours. Les revenus des objets promotionnels sont ceux de l'argent déposé dans le compte à ce jour, comparativement aux dépenses pour les objets promotionnels qui comprend le paiement complet. La ristourne de l'after-party est basse à cause de la F1 et vu que 3 facultés avaient leur after-party à la Petite Grenouille, donc la ristourne était séparée en 3. Le montant des 5@8 est le revenu brut et non les profits.

Étienne Perron demande pourquoi il y a une aussi grande différence entre les budgétés et les réels pour les revenus des 5@8 ?

Roberta-Noémie Bonin répond que les budgétés sont pour les chiffres annuels et que les modifiés sont seulement pour la session en cours.

Pierre-Étienne Dumais demande où sont les chiffres de l'automne ?

Roberta-Noémie Bonin répond que les chiffres de l'automne ne lui ont pas été transmis, donc elle préférerait montrer les chiffres dont elle était sûre de l'exactitude.

Philippe Vallières apporte une précision à la question d'Étienne Perron, à l'hiver les 5@8 sont moins profitables puisque la capacité est limitée.

Pierre-Étienne Dumais mentionne les profits remarquables en 12 5@8.

1/1.6 Charte de la 60^e promotion

6.1 Présentation de la charte

Roberta-Noémie Bonin dit que la charte a été envoyée avec les modifications mises en évidence et demande s'il y a des questions.

Gabriel Fillion-Dionne souligne que la définition du membre manque la précision qu'on peut être membre si on a fait 60 crédits avec la promotion.
Caduc après lecture.

Pierre-Étienne demande pourquoi est-ce qu'au Règlement 2 article 3 section 3.02 il y a un double quorum pour la pétition d'une AGS?

Roberta-Noémie Bonin répond que c'est la même chose que pour une AG normale.

Pierre-Étienne réitère que ce n'est pas le quorum de l'instance, mais le quorum pour la pétition de l'AGS. Il ajoute qu'il trouve le double quorum anti-démocratique dans ce cas-ci.



Roberta-Noémie Bonin répond qu'il n'y avait pas vraiment d'intention formelle derrière.

Pierre-Étienne propose d'amender le Règlement 2 article 3 section 3.02 pour retirer la mention « dont au moins 2 personnes par programme actif ».
Appuyé Philippe Vallières

Gabriel Fillion-Dionne demande s'il serait pertinent de laisser au moins 1 personne par programme actif.

Wendy Duarte demande pourquoi ce n'est pas démocratique avec le double quorum. C'est bien que les autres programmes soient au courant avant qu'une AGS soit organisée.

Pierre-Étienne répond qu'il trouve que ce serait plus démocratique sans la contrainte. Les programmes vont être informés à l'AG. Il ne voit pas de raison d'avoir le même quorum pour la pétition.

Demande de vote

Pour 1

Contre 8

Abstention 17

Battu à majorité

Gabriel Fillion-Dionne revient sur son intervention précédente, et mentionne qu'il trouve que le premier paragraphe manque des informations comparativement aux paragraphes subséquents et que ce manque d'information porte à confusion si on ne poursuit pas la lecture.

Gabriel Fillion-Dionne propose d'enlever du premier paragraphe de la Section 5.01 du règlement 1 « tous les ... 120 crédits ».
Appuyé par William Grand-Maison

Philippe Vallières argumente que la section à enlever ajoute de la clarté aux autres paragraphes.

Gabriel Fillion-Dionne répond qu'il faudrait donc ajouter quelque chose pour pas qu'il y ait de confusion en lisant seulement le premier paragraphe,

Émile Arsenault clarifie que le premier paragraphe met au clair que même avant 60 crédits on fait partie de la promotion pour les premières sessions du baccalauréat, d'où la pertinence du paragraphe.

Roberta-Noémie Bonin propose d'ajouter « Accès aux privilèges » aux paragraphes en-dessous du premier paragraphe.

Gabriel Fillion-Dionne acquiesce et invite à battre sa proposition.



**Demande de vote
Battu à l'unanimité**

**Roberta propose d'ajouter un titre à la section 5.01 suite aux membres régulier : « Accès aux privilèges de la promotion finissante »
Appuyé Jérémie Roussel-Francoeur
Adopté à l'unanimité**

Pierre-Étienne Dumais mentionne que le quorum de 15 est peu élevé puisque le CE est obligé d'être là.

Roberta-Noémie Bonin propose d'adopter la charte de la 60^e promotion telle que modifiée. Appuyé par Philippe Pereira Bourque.

Demande de vote

Pour 25

Contre 1

Abstention

Adopté à majorité

Pierre-Étienne Dumais a voté contre

1/1.7

Remplacement du poste de trésorier/trésorière

Roberta-Noémie Bonin explique qu'en date du 28 mars 2018 le CE a procédé au remplacement de la personne qui occupait le poste de Trésorier/Trésorière. Elle fait un retour sur les événements principaux qui ont menés à cette décision :

10 janvier 2018 : Rencontre initiale du CE pour prendre connaissance de leurs tâches/rôles et mise à jour du CE précédant.

Demande à la trésorière de faire un budget pour les 5@8 pour avoir des lignes directrices de leur dépenses, en plus du budget global de la promotion.

17 janvier 2018 :

Demande les dates de balancement des comptes et les déposer sur Tsunami.

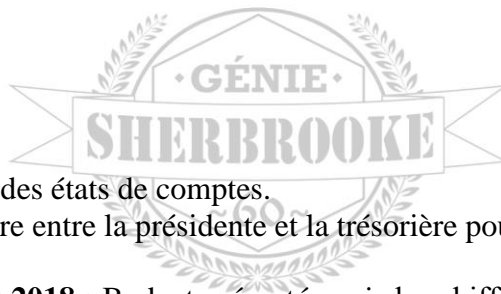
Demande d'avoir le fichier des profits du 5@8.

24 janvier 2018 : Première ébauche du budget.

Demande de finaliser le budget ainsi qu'un registre des signataires.

31 janvier 2018 : Pas de budget final, pas de registre, pas de date des balances de compte, pas de budget/profits 5@8.

7 février 2018 : Pas de budget final pour cause de « perte de fichier informatique » même si un Google Sheet leur avait été présenté (donc en ligne)



Demande des états de comptes.

1^{er} rencontre entre la présidente et la trésorière pour mettre au clair les problèmes.

14 février 2018 : Budget présenté, mais les chiffres n'étaient pas finaux vu qu'il y avait un manque d'information.

1^{er} mars 2018 : 2^e rencontre avec la présidente et la trésorière.

26 mars 2018 : Toujours beaucoup de documents manquants.

28 mars 2018 : Les démarches pour procéder au remplacement ont été entamées.

Roberta n'a pas fait la lecture intégrale du dossier de suivi pour en arriver aux événements récents

Depuis la destitution de la part du CE, il a été difficile d'obtenir l'argent et les informations relatifs aux finances de la finissante (argent des objets promotionnels, liste des personnes ayant payé leur objet par virement Interac, ristourne de l'after-party, etc.).

Philippe Vallières propose d'entériner la décision du CE de destituer la trésorière de l'Hiver 2018.

Appuyé par Philippe Pereira-Bourque

Adopté à l'unanimité

Wendy Duarte mentionne que les points génie attribués à la trésorière devraient être redistribués.

Philippe Vallières précise que le poste de trésorerie est rémunéré à 30 points génie

Jérémy Roussel-Francoeur dit que les points devraient être attribués au prorata du travail effectué et que 15 points seulement pour la trésorière destituée serait représentatif.

Oumaima Boumlik mentionne que sous-directeur caisse fait 18 points, mais 15 points puisqu'elle a manqué des 5@8.

Roberta-Noémie Bonin dit que les tâches de petite-caisses ont bien été faites, il est important de le souligner et de ne pas dénigrer le travail accompli. Par contre, les manque au niveau trésorerie justifient tout de même le remplacement et le retrait de points.

Pierre-Étienne Dumais propose que la trésorière se voit retirer 15 points.

Appuyé par Mathieu Gagnon

Philippe Vallières encourage l'assemblée à penser à quoi faire avec les points qui sont retirés.



Stéphanie Lepage demande combien de personne vont pallier à la destitution ?

Roberta-Noémie Bonin explique la séparation des tâches :

- Olivier Bellavance a pris en charge les tâches de la trésorerie aux 5@8.
- Roberta-Noémie Bonin fait les suivis des finances avec Francine.
- Wendy Duarte s'occupe des factures de fort depuis le 15mars, et maintenant elle s'occupe de toutes les factures de 5@8.
- Philippe Vallières s'occupe de la documentation financière des 5@8.

William Grand-Maison précise que le comité 5@8 a des grosses factures qui ont pris beaucoup de temps pour être remboursées et d'autres membres ont écopé de ce manque de la trésorière.

Adopté unanimité

Jérémy Roussel-Francoeur propose que, considérant la répartition des tâches, les points devraient être redistribués de la façon suivante :

**5 points génie pour Roberta-Noémie Bonin ;
4 points génie Olivier Bellavance ;
3 points génie pour Philippe Vallières ;
3 points génie pour Wendy Duarte.**

Appuyé par Philippe Pereira Bourque

Pierre-Étienne Dumais demande si la redistribution suivante a été discutée en CE et est-ce que les partis sont en accord ?

Roberta-Noémie Bonin dit qu'elle n'a pas discuté de ça pendant un CE, mais qu'elle a manqué le dernier.

Philippe Vallières que c'est le consensus auquel le CE est arrivé à la dernière rencontre.

William Grand-Maison trouve la distribution justifiable.

Pierre-Étienne encourage à adopter la proposition.

Adopter unanimité

Retour sur la proposition

Wendy Duarte signale les conflits d'intérêts des membres suivants :

Philippe Vallières
Roberta Noemie Bonin
Olivier Bellavance
Wendy Duarte



Roberta-Noémie Bonin demande une explication du raisonnement derrière la redistribution.

Wendy Duarte explique Olivier reprend les tâches reliées à la petite caisse du 5@8 et donc ne prend pas le poste de trésorier au complet. Roberta reprend les tâches en retard relatives finances de la finissante. Wendy et Vallières reprennent les autres tâches relatives aux 5@8.

Jérémy Roussel-Francoeur propose que, considérant la répartition des tâches, les points devraient être redistribués de la façon suivante :

**5 points génie pour Roberta-Noémie Bonin ;
4 points génie Olivier Bellavance ;
3 points génie pour Philippe Vallières ;
3 points génie pour Wendy Duarte.**

Appuyé par Philippe Pereira Bourque

Demande de vote

Pour 24

Contre

Abstention 4

Abstention (conflit d'intérêt)

Roberta-Noémie Bonin

Olivier Bellavance

Philippe Vallières

Wendy Duarte.

Roberta-Noémie Bonin mentionne que la trésorière destituée n'a toujours pas remis au CE l'argent et les informations relatives à la vente d'objet promotionnel. La trésorière destituée a été avertie et a répondu qu'elle le ferait bientôt, mais n'a toujours pas entamé d'actions formelles.

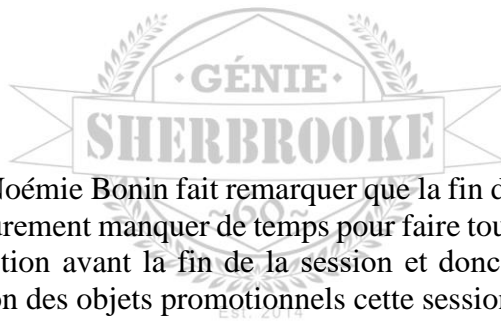
Roberta-Noémie Bonin dit que Francine lui a proposé de la contacter une dernière fois, et que si rien ne bougeait d'entreprendre une mise en demeure.

Roberta-Noémie Bonin demande si les démarches entraînent des coûts est-ce que la promotion est prête à les éponger ?

William Grand-Maison dit que ce serait bien de lui donner un ultimatum clair avant qu'on lui envoie la mise en demeure.

Pierre-Étienne Dumais propose que si le CE n'a pas reçu d'actions formelles de Magalie Spénard avant le 13 avril 2018, que le CE organise un CAS de l'AGEG pour mettre Magalie Spénard en demeure.

Appuyé par Mathieu Gagnon



Roberta-Noémie Bonin fait remarquer que la fin de session arrive rapidement, donc qu'il va sûrement manquer de temps pour faire toutes les démarches comprises dans la proposition avant la fin de la session et donc qu'il sera impossible de faire la distribution des objets promotionnels cette session-ci.

Philippe Vallières invite à battre puisqu'il y a déjà eu beaucoup d'avertissements et que ce n'est pas au CA de l'AGEG mais à l'AG de la promotion de prendre une décision.

Jérémy Roussel-Francoeur invite à battre.

Demande de vote

Pour 0

Contre 25

Abstention 0

Battu à l'unanimité

Roberta-Noémie Bonin propose qu'un courriel soit envoyé à Magalie Spénard pour qu'elle procède à la remise de l'argent des hoodies, la liste des personnes ayant payé par virement Interac avant 23h59 le 9 avril 2018, sans quoi le CE mettra en demeure Magalie Spénard pour récupérer ces biens.

Appuyé par William Grand-Maison

Philippe Pereira-Bourque demande s'il y a autre chose qu'on voudra récupérer d'elle ?

Roberta-Noémie Bonin répond que c'est tout ce qu'il reste à récupérer

Philippe Pereira-Bourque propose l'amendement que soit ajouté après « ces biens. » que le courriel soit envoyé avant 14h le 9 avril 2018.

Appuyé par Jérémy Roussel-Francoeur

Amendement adopté à l'unanimité

Roberta-Noémie Bonin propose qu'un courriel soit envoyé, avant 14h le 9 avril 2018, à Magalie Spénard pour qu'elle procède à la remise de l'argent des hoodies et la liste des personnes ayant payées par virement Interac avant 23h59 le 9 avril 2018, sans quoi le CE mettra en demeure Magalie Spénard pour récupérer ces biens.

Adopté à l'unanimité.



1/1.8

* Varia

1/1.9

* Fermeture de l'assemblée à 13h08